

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2019

DELIBERATION N°2019.00019

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 18 janvier 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 47

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Robert KARULAK

RECU EN PREFECTURE

Le 30 janvier 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190124-D20190001910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190130

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Siham LABICH, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gilles THIZY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Denis BARRIOL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 24 JANVIER 2019

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Par délibération du Conseil de Communauté du 11 mai 2017, Saint-Etienne Métropole a validé la mise en place de deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) visant l'amélioration de l'habitat privé ancien : un PIG sur la ville de Saint-Etienne et un PIG sur le reste du territoire.

Ces PIG font l'objet d'un partenariat élargi dans le cadre de deux conventions signées le 21 novembre 2017 entre Saint-Etienne Métropole, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département de la Loire, la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Action Logement. Ces conventions définissent les objectifs, les modalités d'intervention des différents partenaires et le cadre financier des opérations.

Les 2 PIG ont pour objectif d'accompagner les propriétaires sous conditions de ressources dans la réhabilitation de leurs logements sur une période de 5 ans. Pour cela un accompagnement gratuit pour les propriétaires est mis en place pour favoriser la concrétisation des projets de travaux sur six thématiques : accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne et dégradé, traitement des petites copropriétés dégradées et soutien à l'offre locative dans des secteurs ciblés.

En complément de cet accompagnement, Saint-Etienne Métropole a validé une participation financière pour l'aide à la réalisation des travaux par les propriétaires. Ces aides aux travaux font l'objet de programmations établies sur la durée de la convention des PIG en fonction de l'avancement des opérations.

La présente programmation concerne 12 projets. Le détail des opérations retenues est annexé au présent rapport. Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élève pour ces projets à 12 000 € pour un montant global de travaux de 264 881 €.


Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les bénéficiaires et Saint-Etienne Métropole dans lesquelles seront précisées les modalités de versement des participations financières.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les projets présentés au titre des deux programmes d'intérêt général de Saint-Etienne Métropole ;**
- **acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 12 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2019 et des exercices suivants, article 20422, chapitre 20.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,**



Hervé REYNAUD

**PROJETS PRESENTES AU TITRE DES DEUX PROGRAMMES D'INTERET GENERAL
DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Sur les bases des modalités de financement approuvées en Conseil de Communauté du 11 mai 2017 définies dans les conventions partenariales des Programmes d'Intérêt Général et en application des règles de financement de l'Anah en vigueur, sont proposés les projets suivants :

PIG et Thématique	Nom du propriétaire	Adresse de l'opération	Etat de propriété	Nombre de logements/ Typologie	Prix de revient prévisionnel des travaux - HT	Montant de la subvention prévisionnelle maximale Anah	Montant de la subvention Saint-Étienne Métropole	Nature des travaux/Surface des logements/Nature et montant des loyers pratiqués
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme ATAMNA	33 rue Neuve LORETTE	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 120 m ²	19 325 €	11 595 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'extérieur, installation d'une chaudière gaz à condensation et d'une ventilation mécanique contrôlée, pose de menuiseries isolantes. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme MUJKANOVIC	3 chemin de Versailles RIVE-DE-GIER	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 120 m ²	27 068 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'extérieur. Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme MASSARDIER	21 rue de la Fontaine FRAISSES	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 88 m ²	11 533 €	5 190 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Installation d'une pompe à chaleur. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : E
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme BERARD	160 chemin du Grillet SAINT-BONNET-LES-OULES	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 91 m ²	18 177 €	7 962 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'extérieur, installation d'une ventilation mécanique contrôlée double flux. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D

PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme KAREMA	10 avenue de Molière - Les Arcs ANDREZIEUX-BOUTHEON	Propriétaire occupant	1 logement 1 T3 de 76 m ²	16 854 €	10 112 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Pose de radiateurs reliés à la chaudière gaz, fenêtres double vitrage avec volets roulants. Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. Hervé GOUJON Mme Audrey BUOB	Chez les Roux SAINT-HEAND	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 140 m ²	38 840 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'extérieur, changement des menuiseries en simple vitrage, installation d'un chauffe-eau solaire. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : E
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme ARHAB	17 rue Victor Hugo FIRMINY	Propriétaire occupant	1 logement 1 T5 de 88 m ²	18 449 €	11 860 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'intérieur, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une chaudière gaz en remplacement des convecteurs électriques. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. Pierre-Adrien MASSON Mme Amandine MARLEF	21 rue Perrot ANDREZIEUX-BOUTHEON	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 92 m ²	20 108 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Installation d'une ventilation mécanique contrôlée, isolation des combles perdus, installation d'une chaudière bois à granulés. Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. Gérard FAYOLLE Mme Razika BENSACI	16 lotissement le Rivage SORBIERS	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 115 m ²	20 130 €	8 600 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles et des cloisons, installation fenêtres double vitrage. Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : D

PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme CHATELARD	4 allée des Myosotis SORBIERS	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 111 m ²	15 147 €	9 089 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Installation d'une chaudière gaz à condensation, isolation des combles Classe énergétique : - avant travaux : D - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Accession à la propriété	Mme Karen MARTINS	179 Boulevard Fayol FIRMINY	Propriétaire occupant	1 logement 1 T5 de 117 m ²	27 250 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles et des murs, remplacement des menuiseries, de la porte d'entrée, des chaudières et des radiateurs. Autres travaux : Pose Velux, électricité et plomberie. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Accession à la propriété	M. Frank MAINSEL	6 rue Mathieu Terrat SAINT-CHAMOND	Propriétaire occupant	1 logement 1 T5 de 117 m ²	32 000 €		1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation de la toiture et des murs extérieurs et mitoyens. Autres travaux : électricité plomberie, Installation d'une ventilation mécanique contrôlée Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : D
	TOTAL		12 propriétaires occupants	8 maisons individuelles (dont 4 T4, 3 T5 et 1 T6), 4 logements (dont 1 T2, 1 T3 et 2 T5)	264 881 €	112 408 €	12 000 €	